

Formation de Conseiller en prévention spécialisation de niveau 1 (280 h) Formation en partenariat avec l'UCLouvain



Ce certificat universitaire a pour objectif de former des conseillers en prévention de niveau 1. Ce professionnel s'occupe de la sécurité des personnes au travail en appliquant le code du bien-être au travail en remplissant les missions et les tâches du service interne (Art. II. 1-3. et suivants).

Les conseillers en prévention de niveau 1 œuvrent dans toutes les branches de l'industrie. Ils travaillent également dans les services publics, les hôpitaux, les organismes d'utilité publique et le monde académique. Habituellement, ils sont rattachés à un service interne ou externe pour la prévention et la protection au travail.

Les formations des conseillers en prévention sont régies par le code du bien-être (Art.II.4-3 et suivants). Elles visent à acquérir les compétences suivantes (Annexe II.4-3 du code du bien-être au travail) :

- capacité à identifier les dangers et les facteurs de risques qui peuvent être présents dans les entreprises du groupe A, à analyser et évaluer les risques et à proposer les mesures nécessaires pour les éliminer ou les réduire au maximum
- capacité à enquêter sur et à analyser les causes des accidents du travail pour définir les lignes principales de la politique de prévention et proposer un système dynamique de gestion des risques adéquat et efficace
- capacité à suivre l'évolution du niveau de sécurité des installations tout au long de leur usage depuis l'analyse initiale et, par conséquent être à même d'effectuer l'analyse de toute installation existante selon la même démarche
- capacité à intégrer les aspects de bien-être au travail dans des systèmes de management de la qualité et d'autres systèmes de management de l'entreprise
- capacité à proposer et à organiser une gestion administrative et technique de la politique du bien-être, et en particulier en rapport avec le Comité.

► **Conditions d'admission :** Être porteur d'un diplôme de bachelier d'université ou de l'enseignement supérieur de niveau universitaire et d'une attestation de réussite du module multidisciplinaire de base **OU** être porteur d'un certificat de formation de spécialisation de niveau II et faire preuve d'une expérience pratique utile d'au moins cinq ans dans un service interne ou externe.

► **Lieu et calendrier :** à Louvain-la-Neuve, du 6 février 2026 au 25 juin 2027, le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h, hors congés scolaires. Le travail de fin d'études est à remettre le 28 mai 2027 et la défense orale aura lieu le 25 juin 2027.

► **Droits d'inscription :** Les droits d'inscription s'élèvent à 3 500 €. Ce prix couvre le minerval, les supports de cours digitaux, la carte d'étudiant et l'accès au site et aux infrastructures.

► **Demande d'admission :** www.certificat-cp-niveau1.be